

## ENGAGEMENT AVEC LES ÉMETTEURS ET LES PARTIES PRENANTES

### a) Objectif

La présente Politique vise à formaliser l'approche d'AlphaFixe en matière d'engagement avec les émetteurs ainsi que la collaboration avec ses parties prenantes.

### b) Définition

L'engagement est défini comme toute forme d'échange avec les émetteurs, actuels et potentiels (sociétés, gouvernements et municipalités), ayant pour but d'améliorer les pratiques en lien avec les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Les parties prenantes d'AlphaFixe comprennent tous ses clients/partenaires, fournisseurs de services, différentes instances gouvernementales ainsi que ses pairs.

### c) Principes

En tant que société de gestion de placement spécialisée en revenu fixe, AlphaFixe ne détient aucun droit de vote et n'est donc pas en mesure d'effectuer de l'engagement actionnarial. Ceci ne l'empêche toutefois pas à engager le dialogue avec les émetteurs et collaborer avec ses parties prenantes afin de les sensibiliser à une saine gestion des risques liés aux enjeux ESG. En effet, AlphaFixe estime que le comportement responsable des entreprises en ce qui a trait aux facteurs ESG a une influence favorable sur le rendement financier à long terme.

Contrairement à un indice de titres cotés en bourse, les sociétés privées constituent une part non négligeable de l'univers de titres admissibles d'un gestionnaire de crédit. Comme ces sociétés divulguent généralement moins d'information, il est plus difficile de réaliser des analyses ESG justes et cohérentes. C'est pourquoi la reddition de compte sur les enjeux ESG constitue un sujet de discussion important avec les émetteurs.

### d) Stratégies

AlphaFixe engage le dialogue avec les émetteurs de dette et collabore avec différentes parties prenantes.

#### Émetteurs

Dans le cadre de l'analyse des facteurs ESG, AlphaFixe a développé un indice de divulgation qui lui permet de cibler les émetteurs n'offrant pas une reddition de compte ESG adéquate. Dans ce contexte, il est beaucoup plus facile d'identifier les émetteurs avec lesquels nous souhaitons prioriser l'engagement. Cet engagement peut prendre plusieurs formes, soit lors de rencontres privées, de présentations aux investisseurs ou lors d'échanges par courriel/téléphone.

#### Clients / partenaires

Nos objectifs sont d'offrir une gestion de haut niveau, tout en répondant d'une façon exemplaire aux besoins de nos clients/partenaires. Nous croyons donc qu'il est important de les sensibiliser à l'importance de bonnes pratiques ESG lors de rencontres avec les comités de placement, en s'impliquant comme conférenciers et finalement, en offrant des séances de formation. La

reddition de comptes périodiques sur nos pratiques d'intégration ESG ainsi que sur l'impact de notre fonds d'obligations vertes est aussi une bonne façon de communiquer cette information.

### Fournisseurs de services

En tant que signataire des PRI, Alphafixe participe activement au développement de l'industrie. Nous sommes de l'avis que l'adoption des bonnes pratiques de divulgation en investissement responsable passe inévitablement par la collaboration auprès des fournisseurs de services.

En partageant nos connaissances, nous croyons faire preuve de notre engagement en plus de sensibiliser les fournisseurs de services à la réalité unique des gestionnaires de revenu fixe. À titre d'exemple, nous avons collaboré avec plusieurs organisations par rapport au calcul d'empreinte carbone et à l'analyse de l'impact environnemental des obligations vertes.

### Gouvernements

Afin de faire face aux engagements pris par le Canada en vertu de l'accord de Paris, le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux devront adopter des mesures législatives importantes affectant pratiquement tous les secteurs de l'économie.

AlphaFixe est de l'avis que certaines de ces mesures législatives devraient viser à promouvoir le développement de la finance durable au Canada. C'est pour cette raison que nous engageons et continuerons d'engager le dialogue avec les différentes instances gouvernementales afin d'activer les leviers nécessaires à la réorientation des capitaux vers une économie durable et favoriser un cadre de divulgation de données ESG adéquat.

#### **e) Revue annuelle**

AlphaFixe fait rapport sur ses activités d'investissement responsable dans le cadre du processus de déclaration et d'évaluation annuelle prescrit par les PRI. De plus, un registre est tenu à jour afin d'effectuer un suivi des engagements effectués auprès des émetteurs.

#### **f) Portée et examen**

La présente politique s'applique à toutes nos activités de gestion et à tous les types de produits disponibles. La présente politique est revue sur une base annuelle ou plus souvent le cas échéant.